

Environnement¹

Au travers des politiques mises en place par le gouvernement national, je citerai quelques exemples où l'état fédéral prend des mesures à contrario de ce qu'il préconise pour lutter contre le réchauffement climatique.

Via les partis politiques qui composent la majorité au gouvernement fédéral, (PS, Libéraux, et cdH (*démocrates chrétiens*)) l'état n'aurait-il point de relais au niveau des instances européennes qui prétend engager la lutte contre l'effet de serre?

Que si, avec ses 24 eurodéputés la Belgique participe aux décisions de l'UE y compris celles permettant la « mise au marché » et le détricotage des services publics. Sur le plan belge, cela signifie notamment la privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCB) et de la poste.

Via des actions citoyennes (interpellations au conseil communal, pétitions, manifestations, mise en place de débats avec des responsables politiques locaux et régionaux, avec le ministre fédéral du climat, avec des mouvements associatifs...), des habitants de la ville ont voulu **dénoncer le double langage des politiques selon qu'ils siègent à l'Europe, dans les parlements belges ou qu'ils sont confrontés aux réalités quotidiennes ou encore dans le rôle de donneurs de leçons aux populations locales.**

Au travers de cas concrets, Charleroi, 202.153 habitants, première métropole de Wallonie, ville dominée sur le plan économique par des activités sidérurgiques, la privatisation de la branche marchandise de la SNCB a limité fortement le transport par rail des produits sortants de la sidérurgie alors que les 3 usines sont raccordées au réseau SNCB.

Pour l'une d'entre-elles, Industeel Belgium, groupe Arcelor Mittal, (+/- 300000 t/an d'aciers spéciaux à très haute valeur ajoutée et répondant souvent à des commandes bien spécifiques, pas de grande production mais plutôt du « cousu main »,) il faut savoir que plus de 90% de la production est aujourd'hui expédiée par camions. La raison principale tient au fait que la branche privée de la SNCB ne tient pas pour des raisons de profits à organiser de manière irrégulière des convois de wagons. Il lui faut de la régularité et du tonnage. Mobiliser deux hommes et une locomotive pour quelques wagons n'intéresse pas la filiale privatisée « B-cargo ».

Constatations : Sur une entreprise « nationale », les responsables politiques ont permis la mise au marché d'une partie des activités avec pour conséquence un accroissement du trafic routier et tout ce que cela entraîne en terme de coût pour la société et pour la lutte contre les gaz à effet de serre.

La libéralisation voulue par l'Europe va donc à contrario des discours tenu par l'assemblée et par les conclusions du GIEC ainsi que de la plupart des spécialistes travaillant sur le réchauffement climatique.

A Charleroi toujours, en lutte contre les pollutions industrielles, **la pression des citoyens** a quand même pu faire infléchir un autre sidérurgiste, (*Carsid groupe Duferco*) à modifier ses pratiques en matière de transport d'acier vers sa filiale de La Louvière (+/- 30kms) en passant quasi à 100% au rail. Il faut dire que cette entreprise était la plus polluante (*cokerie, agglomération de minerais, haut fourneau, aciérie*) et qu'après avoir fermé sa cokerie et investi près de 115 millions d'euros pour l'environnement (*fonds propre*), elle était en recherche d'image positive. Le rôle des riverains a dans ce cas été déterminant sur le choix opéré par le sidérurgiste. Comme quoi il est parfois possible localement de rattraper les politiques et les industriels et de les remettre sur les rails du développement durable.

Autre exemple développé par les citoyens où le gouvernement fédéral et l'Europe se mettent en porte-à-faux : **La Poste**

¹ Cette analyse est la synthèse de l'exposé que Jacques Coupez a fait au parlement européen lors d'un colloque consacré à l' « Europe et les communes » organisé par le réseau REALPE, dont l'ACJJ est membre fondateur. Jacques Coupez, qui est un collaborateur bénévole du Progrès de Charleroi (entité locale de l'ACJJ) était invité par l'ACJJ pour faire part de son expérience menée à Charleroi d'actions citoyennes pour limiter la pollution industrielle.

Toujours dans le scénario du « tout au marché », la poste belge est en partie privatisée. Puisque la notion de service public s'estompe, seul le profit anime les actionnaires de la poste. En corollaire avec des pertes d'emplois, on assiste à la fermeture de très nombreux bureaux de postes et de centres de tri locaux au profit de 5 mégacentres pour l'ensemble du pays.

La fermeture des bureaux de postes oblige les populations à plus de déplacements, notamment en voiture, contribuant en cela à une augmentation de la quantité de gaz à effet de serre.

Avec ses 5 centres de tri pour la Belgique, en exemple, un courrier adressé à l'un de ses voisins posté dans une boîte de la ville de Tournai, voit la lettre ramassée et envoyée à Fleurus par camion postal pour y être triée. Elle retourne à Tournai, toujours par camions, pour y être distribuée, soit plus de 200 kms.

A l'échelle du pays, ce sont chaque année des dizaines de milliers de kms parcourus, des tonnes de courrier transportées, des tonnes de CO2 produites au seul profit des actionnaires de la poste, au détriment de la planète.

C'est toute cette marge qui sépare les discours européens et fédéraux qui ne cessent d'appeler aux « petits gestes » pour sauver la planète alors que sur le terrain les réalités sont toute autres.

Les citoyens ont donc un rôle extrêmement important à jouer pour dénoncer l'hypocrisie des politiques.

S'il fallait encore donner des exemples évoqués lors des débats sur les transports, je pourrais parler de ces « super-camions » que l'on va laisser envahir nos autoroutes plutôt que de choisir d'autres modes de transport et arriver sur des plates-formes multimodales pour assurer les livraisons finales.

De même, le « just in time » laisse sur nos routes les stocks que les entreprises ne veulent plus avoir pour éviter l'immobilisation de capitaux.

En matière d'environnement, autre exemple d'action citoyenne qui, à partir des normes européennes en matière d'émissions de micro particules (PM10 et PM2.5), contraint les sidérurgistes de Charleroi à effectuer des investissements pour lutter contre la pollution et ainsi respecter les normes d'émissions édictées par l'OMS via la législation européenne et les décrets régionaux.

Comme signalé plus haut, Charleroi est une ville industrielle où 3 complexes sidérurgiques sont intimement ancrés dans le tissu urbain. La pollution engendrée par les usines est considérable. Fumées, odeurs, poussières et retombées de matières en suspension sont le quotidien des riverains de la sidérurgie, des habitants du centre-ville et des travailleurs.

Depuis plusieurs années tous les indicateurs de la qualité de l'air sont dans le rouge, la production d'acier se fait au mépris des normes en vigueur en matière d'environnement avec des pics de pollution jusqu'à 30 fois supérieurs aux limites fixées par l'Europe.

Lassés de se faire rabrouer par l'Echevin de l'environnement de la Ville qui assure maîtriser la situation et avoir le contact avec les industriels et qui, selon lui, font tous les efforts nécessaires pour limiter la pollution, **les riverains créent les conditions pour faire changer les choses.**

Par le biais d'interpellations au conseil communal, de manifestations, de conférences de presse, d'arguments prouvant que les normes de pollution ne sont pas respectées, qu'il est possible de produire « propre », que les travailleurs sont les premières victimes des émissions polluantes, que les études sur la mortalité des populations locales présentent des espérances de vie diminuées, ... **les citoyens arrivent à faire prendre conscience aux décideurs de la ville de la nécessité d'agir sur les industriels.**

Ce n'est certes pas facile car certains politiques, les syndicats et les travailleurs agitent le spectre de la fermeture des usines, des délocalisations.

Pour les riverains au contraire, c'est le moment d'agir car s'il rentre du minerai de fer d'un côté de l'usine, c'est de l'or qui ressort de l'autre tant les bénéfices engendrés par la haute conjoncture sont impressionnants.

Sous la pression citoyenne, à la faveur de changements politiques à la tête de la ville, les nouveaux responsables politiques décident de revoir les conditions émises dans les permis d'exploiter des entreprises, soutenu en cela par le ministre régional de l'environnement.

Ainsi, **un comité scientifique et technique** avec présence de nombreux experts, des représentants des riverains, des industriels, des autorités de la ville et des ministères concernés, se met au travail pour revoir les permis et mettre en place les meilleures technologies disponibles pour lutter contre la pollution.

Parallèlement un **comité « santé »** se met en place. Y siègent : les médecins de quartiers, les acteurs santé de la ville, de la province, des toxicologues, pneumologues, les riverains... Des relevés et analyses sont effectués pour vérifier la qualité des sols, des légumes, des eaux de pluie et de puits, les teneurs chimiques en métaux lourds sont contrôlés, une étude de mortalité est réalisée, des infos et conseils sont communiqués à la population.

Un comité de suivi sur les travaux est aussi créé. Ce comité est présidé par le représentant des riverains, on y retrouve les industriels, les acteurs santé, les représentants de la ville, des ministères concernés, les syndicats des entreprises, les riverains, l'associatif local. Ce comité est chargé d'assurer le suivi des travaux dans les différents groupes, de jouer le rôle d'interface entre tous les acteurs, de dynamiser l'action collective, de favoriser la concertation avec tous les acteurs, de répondre aux préoccupations des riverains.

Près de deux ans plus tard, quelques 130 millions d'euros ont été investis sur fonds propre par les 3 sidérurgistes pour palier les émissions polluantes. Les usines sont équipées des filtres et appareillages les plus performants avec obligation de suivre l'évolution de la technologie, des mesures en continu des émissions sont réalisées, les rejets vers la rivière sont également pris en compte.

Résultats :

Qualité de l'air : 65% de pollution mesurée en moins sur la ville.

Fermeture de la cokerie (*extrêmement polluante*) avec ses 230 travailleurs reclassés dans le groupe.

Une industrie pérennisée par ses investissements environnementaux face à ses concurrentes, des garanties pour l'avenir, pour l'emploi.

Voilà un exemple d'actions citoyennes qui à partir des normes européennes permet « de donner de l'air » à toute une ville, à une région.